

Plan de prestation et de coordination des Services d'établissement en réaction au tremblement de terre en Haïti

Étant donné les répercussions du tremblement de terre du 12 janvier en Haïti, CIC s'attend à observer un afflux d'immigrants haïtiens qui arriveront au Canada principalement en tant que membres parrainés de familles haïtiennes. Ces immigrants feront partie des catégories des époux, des enfants et des parents parrainés par des familles vivant déjà en Ontario et seront admissibles aux services d'établissement. La Section des programmes d'immigration a déjà confirmé l'existence de 96 demandes dans le système de traitement. Pour le moment, le ministre a indiqué que le traitement des demandes pourrait prendre entre plusieurs semaines et deux à trois mois. La Région de l'Ontario planifie recevoir probablement davantage de demandes au cours des prochains mois, et le moment de l'arrivée de ces immigrants s'étirera probablement sur une certaine période.

L'Ontario a une population haïtienne assez importante; la plus grande communauté se trouve à Ottawa, et un plus petit nombre habite dans la région du Grand Toronto. Le Ministère cherchera à s'assurer que les services sont offerts dans les six villes d'accueil cibles de l'Ontario désignées dans le *Plan stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones (Plan stratégique)* : London, Hamilton, Windsor, Toronto, Ottawa et Sudbury.

Stratégie de prestation des services de la région de l'Ontario

La stratégie régionale de prestation des services à l'afflux de clients d'origine haïtienne comprendra une série de mesures garantissant l'accessibilité de services adéquats en français. La stratégie de CIC sera harmonisée avec les exigences du Plan stratégique et appuiera les organismes d'établissement francophones et les organismes dont le personnel parle français ou créole pour qu'ils tiennent le premier rôle au chapitre de la prestation des services d'établissement à cette clientèle cible. Le Ministère visera également à fournir des services intégrés en français, principalement par l'entremise d'organismes francophones ainsi que d'organismes bilingues ayant des employés qui parlent français et créole.

Nous demanderons que ces fournisseurs de services facilitent également l'aiguillage vers des organismes qui ne sont pas financés par CIC, mais qui peuvent offrir des services additionnels axés principalement sur la santé, l'éducation et d'autres aspects prioritaires. Les structures actuellement en place relativement à la coordination des services d'établissement en français en Ontario joueront un rôle clé en ce qui a trait à la détermination des besoins de la clientèle cible ainsi qu'au rassemblement des partenaires pour garantir la prestation de services adéquats.

À ce titre :

1. En collaboration avec CIC, les trois réseaux existants de coordination de l'immigration francophone coordonneront les efforts des divers partenaires, pour veiller à ce que l'établissement et les autres services soient offerts à ces clients de façon intégrée, dans chacune des régions géographiques qu'ils desservent :

le Nord (Contact Interculturel francophone de Sudbury), le Centre-Sud (Centre de santé communautaire de Hamilton-Niagara) et l'Est de l'Ontario (Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton). Dans le cadre de cette initiative, le principal coordonnateur des réseaux sera Saint-Phard Désir, coordonnateur du réseau de l'Est de l'Ontario.

2. CIC travaillera en étroite collaboration avec les organismes fournissant des services à ces clients pour s'assurer qu'ils ont suffisamment de ressources pour servir ces clients francophones, conformément aux exigences du Plan stratégique. À cette fin, CIC exigera que les fournisseurs de services rendent compte du nombre de clients d'origine haïtienne servis dans leurs rapports mensuels. **Nous demandons à chaque bureau local de CIC de communiquer ces chiffres à Irena Nikolova, du bureau régional (Programmes d'établissement), une fois par mois.** On demandera également aux organismes de maintenir un contact étroit avec les leaders et les organisations de la communauté haïtienne afin de réussir le mieux possible à être en contact avec ces clients. On demandera aux coordonnateurs des réseaux francophones de dresser des listes de ces personnes-ressources.
3. Les bureaux de CIC (y compris les agents d'établissement qui font affaire avec des organismes) devront avoir de l'information adéquate pour garantir l'uniformité des réponses aux demandes de renseignements concernant les adoptions, les parrainages et d'autres sujets pertinents. Les bureaux de CIC doivent veiller à ce que le suivi des demandes de renseignements soit fait, sur demande, et à ce que l'on donne des réponses précises aux demandes de renseignements concernant Haïti. Ces demandes de renseignements doivent être traitées de façon prioritaire.
4. On créera des documents d'information, de sorte que les employés de CIC soient préparés à répondre si des groupes communautaires ou des députés s'adressent à eux.
5. CIC travaillera également en étroite collaboration avec les fournisseurs de services pour s'assurer que des profils culturels de la communauté haïtienne soient élaborés et communiqués. On tiendra également compte des suggestions relatives à une programmation correspondant aux besoins de ce groupe de clients, au besoin.

À **Ottawa**, les organismes suivants participeront directement à la prestation des services d'établissement directs : le *Centre économique et social d'Ottawa-Carleton (CÉSOC)* et le *Centre catholique pour immigrants*. L'*Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCISO)* jouera un rôle précis en fournissant des

services dans le cadre du programme des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE). La *Cité collégiale* et le *CÉPEO* offriront des services de formation en français.

À **Toronto**, le *Centre francophone de Toronto* sera le principal organisme de prestation de services d'établissement et d'aide juridique. Le *Centre de toxicomanie et de santé mentale* (CTSM) jouera un rôle particulier en offrant au besoin des services itinérants de counselling en cas de crise adaptés à la culture. Le CTSM sera censé établir des partenariats avec d'autres organisations afin de garantir un soutien adéquat dans ce domaine.

À **Hamilton**, le *Centre de santé communautaire de Hamilton-Niagara* sera le principal fournisseur de services d'établissement et d'aide juridique.

À **London**, l'*ACFO London-Sarnia* sera le principal fournisseur de services.

À **Sudbury**, *Contact interculturel francophone de Sudbury* sera le principal fournisseur de services.

À **Windsor**, le *Collège Boréal* sera le principal fournisseur de services.

Le *Centre ontarien de prévention des agressions (COPA)* appuiera CIC en ce qui a trait à la coordination du programme des TEE francophones et participera également à la création de documents à distribuer aux clients ainsi que d'une stratégie d'aiguillage des enfants vers les écoles francophones.

Les centres d'évaluation de toutes les villes cibles participeront au processus d'évaluation des clients dans le cadre des programmes CLIC et CLNA.

Une liste de fournisseurs de services francophones et bilingues de la région, avec leurs coordonnées, est jointe au présent document.